

## **DIVORCE HORS COMMUN !!!!chantage et harcèlement et insultes**

Par **etranger**, le **17/05/2009** à **23:38**

bonjours a tous

voila de retour sur le forum apres un marathon entre les bureaux d'avocats et barreaux de tribunaux pour obtenir un divorce que je pensais avoir le droit de l acquerir facilement puisque la vie commune est fini mais je me suis trompé (deux ans deja et encore )....

je rappel ma peine en bref... mon ex me fait du chantage pour accepter de divorcer (elle a demandée deux milles euros) et apres "negociations" j ai accepté a payer et le divorce a ete prononcé devant le jaf.. et vu ma situation financiere actuelle je lui est donné quatres cheques de 500 euro chacun et je me suis arranger qu elle pourra les déposer vis a vis ma situation.. elle n a pas accepte et elle demande le paiement cash alors que moi je peux pas ..

j ai demandé conseil a mon avocate mais c est difficile de l avoir et le moment ou je reussi a l avoir (5 seconde au telephone) elle me demande d attendre ...

la je suis bloqué au niveau de l acte d acquiescement puisque elle refuse de le signer chez son avocate..qu elle procedure pourrais je suivre pour avoir ce papier (acte d'acquiescement) qui va me servir a finaliser mon divorce et obtenir un certificat de non appel ou de signification????

merci d avance ....